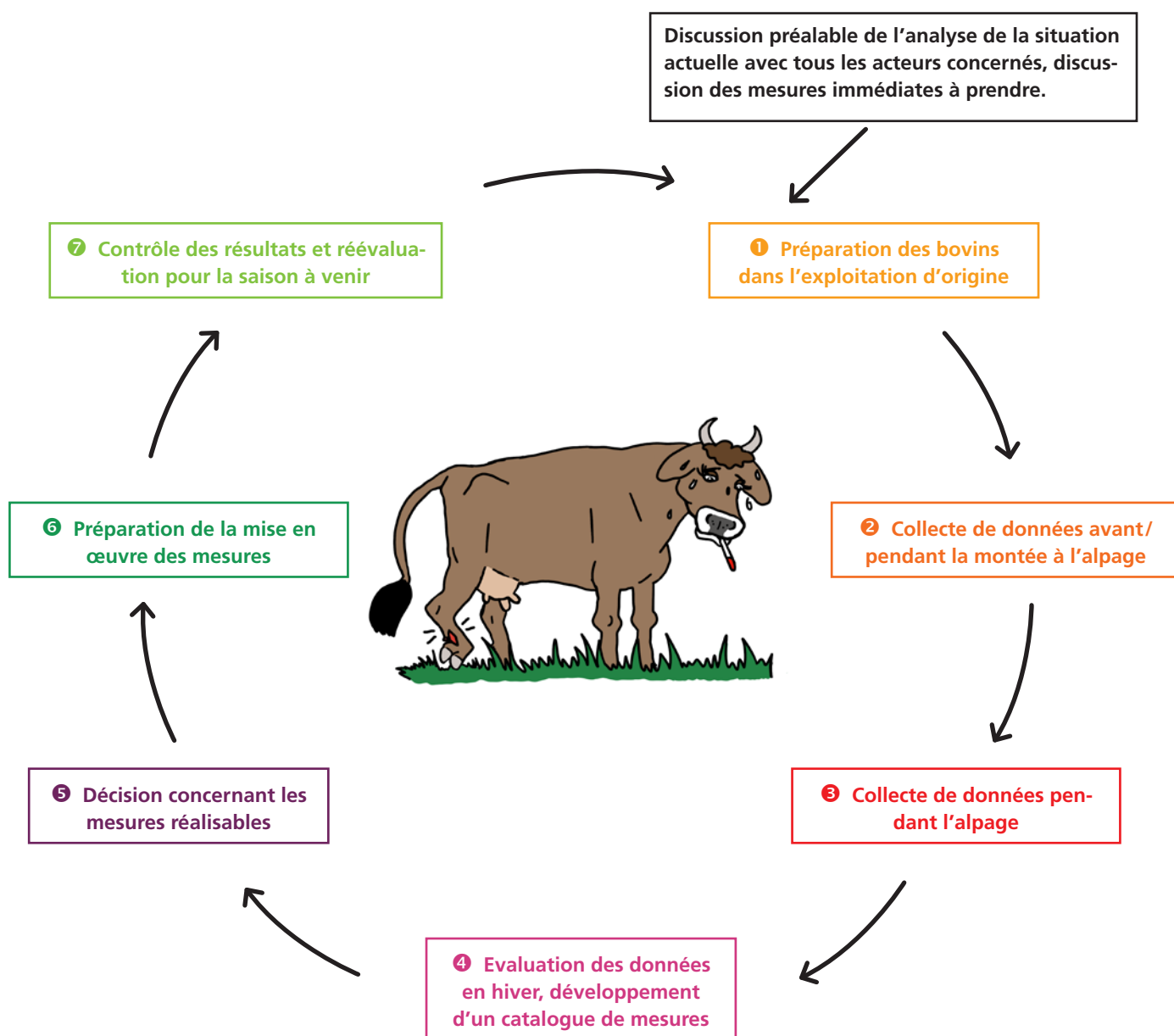


Guide d'élaboration de concepts de santé animale pour les alpages, à l'exemple du « panaris »

(autres noms: phlegmon interdigité; terme latin: Phlegmona interdigitalis)

La mise en œuvre d'une politique de santé est un processus de longue haleine, qui prend souvent plusieurs années. Il faut planifier les mesures, car tout ne peut pas

être mis en place immédiatement. Il faut également du temps pour pouvoir évaluer l'effet des mesures mises en œuvre. De plus, il faut pouvoir exclure l'influence d'événements uniques tels qu'un climat particulier, un changement dans la gestion des pâturages, un changement de stabulation ou autre.



Objectif: évaluer la maladie prédominante et déterminer les facteurs à risque spécifiques à l'alpage grâce à un suivi étroit et aux visites d'alpage qui en découlent (évaluation de la situation sur place pendant la saison : bovins, pâturage, gestion).

Thérapie

En cas d'apparition du panaris, il convient de commencer le traitement le plus tôt possible, en accord avec le vétérinaire de troupeau, afin d'éviter des complications. Pour éviter de contaminer d'avantage les pâturages avec du matériel infecté et pour faciliter le traitement et l'observation du succès de la thérapie (évaluation de l'inflammation et de la douleur), les animaux malades devraient, si possible, être gardés dans un pâturage séparé ou être rentrés à l'étable jusqu'à ce que les symptômes aient disparu.

① Préparation des bovins dans l'exploitation d'origine – Communication des recommandations par la coopérative d'alpage aux chefs d'exploitations

- Des animaux en bonne santé, dont le développement corporel correspond à leur âge, montent à l'alpage dans le respect des prescriptions d'estivage des cantons concernés.
- Assurer l'apport quotidien en minéraux
- Parage de routine des onglons avant la montée à l'alpage par un pareur d'onglons professionnel
- Vermifugation avant la montée à l'alpage, si nécessaire contrôle après la descente de l'alpage par l'examen des fèces. Il est possible d'analyser les fèces de plusieurs animaux ensemble.
- Prise en compte d'autres prescriptions relatives aux alpages

② Collecte de données avant / pendant la montée à l'alpage

Avant la montée à l'alpage: visite commune des pâturages par l'alpagiste, le vétérinaire du troupeau et recommandations:

- Évaluation précise et cartographie des endroits à risque



Une santé robuste à l'alpage passe par des animaux en bonne santé, approvisionnés correctement en minéraux et aux onglons soignés.

M. Grisiger



La visite de l'alpage avec des spécialistes avant la montée peut donner des indications et des approches importantes pour des mesures d'amélioration.

Agrofutura

Exemples de facteurs de risque pouvant provoquer des blessures

Zones rocailleuses

- Nombreuses petites pierres détachées, p. ex. lit de ruisseau, couloirs d'éboulis par l'eau de fonte
- Accumulation de grosses pierres dans un espace restreint (risque de blessure au-dessus du jabot)

Zones forestières

- Embroussaillage
- Racines apparentes, bois mort
- Marches peu sûres, pierres

Tremblements de terre: la disparition de la couche d'herbe fait apparaître des pierres ou des racines; sous-sol marécageux

Par exemple:

- Passages étroits (forêt, changement de pâturage)
- Sentiers très fréquentés
- Points d'abreuvement

- Aires de salage
- Zones pentues peu sûres ou glissantes
- Zones humides, p. ex. marais, rives
- Augmentation des mouvements, de l'agitation, du stress, p. ex. lors de la présence de chiens sur le pâturage, d'animaux en rut



Les aires de salage fixes sont souvent marécageuses. Il est donc préférable de décentraliser la distribution du sel lors de la tournée de contrôle quotidienne.

Agrofutura

- b. Contrôle des animaux à leur arrivée sur l'alpage sur :
- État d'entretien des onglons
 - Boiteries – noter celles-ci et contrôler ensuite les animaux dans le pédiluve
 - Blessures – surtout plaies et écorchures (blessures anciennes, existant depuis longtemps ↔ blessures récentes lors de la montée à l'alpage) – autres anomalies – traitements antérieurs visibles localement sur les onglons, autres affections

3 Collecte de données pendant l'alpage

- a. Information et instruction préalables du personnel d'alpage sur l'obligation de tenir un registre
- b. Enregistrement des traitements effectués par le personnel de l'alpage conformément aux dispositions légales de l'ordonnance sur les médicaments vétérinaires (OMédV), chapitre 4, art. 28, dans le journal des traitements.

4 Evaluation des données en hiver, élaboration d'un catalogue de mesures

Sur la base des résultats de la montée à l'alpage et des visites d'alpages ainsi que de l'évaluation du nombre d'animaux traités, des mesures sont discutées en collaboration avec le vétérinaire de troupeau et le personnel d'alpage, puis soumises et discutées avec l'administration de l'alpage.



Les animaux malades devraient être identifiés lors de la montée à l'alpage et traités immédiatement après leur arrivée sur l'alpage.

S. Hartmann



Des pâturages séparés pour les animaux en gestation apportent de la tranquillité aux troupeaux. Les animaux agités qui ne sont pas en gestation sont de préférence gardés dans des pâturages présentant moins de risques de blessures.

Agrofutura

Mesures possibles contre le panaris

Avant la montée à l'alpage

- Soins des sabots avant la montée à l'alpage par un vétérinaire ou un pareur professionnels
- Un apport suffisant en minéraux avant l'alpage

Travaux d'assainissement du pâturage

- Élimination des débris et des pierres sur les sentiers très fréquentés
- Remblayer
- Clôturer les endroits à risque ; dès l'apparition des premières blessures ou pendant toute la période de pâturage
- Drainage ou clôture des zones humides

Travaux forestiers réguliers, notamment

- Enlèvement du bois mort
- Travaux de déblaiement après des avalanches ou des tempêtes

Gestion des pâturages

- Changement régulier de pâturage dans de nouvelles zones, si l'on constate une augmentation des dégâts de piétinement ou des blessures
- Bétonnage d'environ 2 longueurs de vache autour des points d'abreuvement, enlever régulièrement les déjections

- Proposer du sel à différents endroits
- Déplacer les animaux le moins possible
- Ne pas laisser les chiens en liberté dans les pâturages, ne pas les faire courir
- Séparation des animaux non gestants des animaux gestants, gestion du pâturage en deux groupes distincts
- Élargissement des chemins de transhumance (moins d'animaux traversent le même endroit)
- Adaptation des voies de circulation – autre itinéraire
- Mise en place d'un pâturage pour les animaux malades – les animaux traités sont isolés



Point d'abreuvement bétonné et assaini.

A. Arnold

5 Décision sur les mesures réalisables

Décider, en collaboration et en concertation avec le personnel de l'alpage, les responsables/gestionnaires des bergers et le vétérinaire du troupeau, quelles mesures supplémentaires doivent être mises en œuvre d'ici la prochaine saison d'alpage.



Chemin de stabulation de Surenen avant l'assainissement : l'escalier, passage très étroit, représente pour les 500 vaches qui passent ici sur une courte période, un danger élevé de blessures. Agrofutura

6 Préparation et mise en œuvre des mesures pour la prochaine saison d'alpage

La plupart des mesures devraient être mises en œuvre au plus tard un mois avant le début de la saison d'alpage, voire plus tard en fonction des conditions météorologiques.

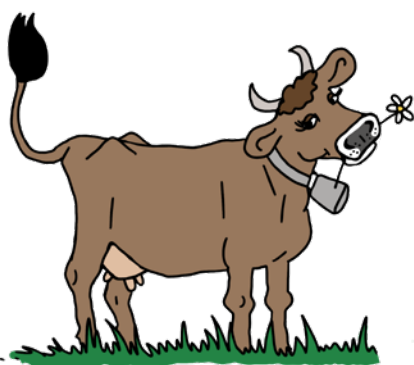


Chemin de montée de Surenen : Descente vers le pont après la rénovation de l'escalier.

Consortage des bergers de Surenen

7 Contrôle des résultats et réévaluation de la saison à venir

Contrôle et réévaluation des saisons d'alpage qui suivent et adaptation ou extension des mesures jusqu'à ce que le panaris ne soit plus un problème pour le troupeau ou que l'utilisation d'antibiotiques ait fortement diminué.



Date de traitement 2022		N° de l'animal	Propriétaire	Maladie	Médicaments vétérinaires	Dose (ml)	Délai d'attente en jours		Date de libération 2022	Plus de détails
Premier	Dernier						Lait	Viande		
11.06.		444.444 444.4	Jean Baptiste	2 bleus	<input type="checkbox"/> Cobiotic <input type="checkbox"/> Metacam <input type="checkbox"/> Autre				Lait: Viande:	<input type="checkbox"/> Vache mère <input type="checkbox"/> Autre vache <input type="checkbox"/> Boiteux <input type="checkbox"/> VR <input type="checkbox"/> VL <input type="checkbox"/> HR <input type="checkbox"/> HL
23.06.		222.2222 2222.2	Anno Zufferey	Panaris	<input type="checkbox"/> Cobiotic <input type="checkbox"/> Metacam <input type="checkbox"/> Autre Doxycycline LA	20		14x2		<input type="checkbox"/> Vache mère <input type="checkbox"/> Autre vache <input type="checkbox"/> Boiteux <input type="checkbox"/> VR <input type="checkbox"/> VL <input type="checkbox"/> HR <input type="checkbox"/> HL
24.06.		333.3335 3333.3	Sophie Muller	Panaris	<input type="checkbox"/> Cobiotic <input type="checkbox"/> Metacam <input type="checkbox"/> Autre Doxycycline LA	10		14		<input type="checkbox"/> Vache mère <input type="checkbox"/> Autre vache <input type="checkbox"/> Boiteux <input type="checkbox"/> VR <input type="checkbox"/> VL <input type="checkbox"/> HR <input type="checkbox"/> HL
27.06.		444.444 444.4	Walter Faurer	Panaris bleu	<input type="checkbox"/> Cobiotic <input type="checkbox"/> Metacam <input type="checkbox"/> Autre		X	X	X	<input type="checkbox"/> Vache mère <input type="checkbox"/> Autre vache <input type="checkbox"/> Boiteux <input type="checkbox"/> VR <input type="checkbox"/> VL <input type="checkbox"/> HR <input type="checkbox"/> HL
29.06.		555.5555 5555.5	Pierre Besson	Panaris	<input type="checkbox"/> Cobiotic <input type="checkbox"/> Metacam <input type="checkbox"/> Autre Doxycycline LA	20		14		<input type="checkbox"/> Vache mère <input type="checkbox"/> Autre vache <input type="checkbox"/> Boiteux <input type="checkbox"/> VR <input type="checkbox"/> VL <input type="checkbox"/> HR <input type="checkbox"/> HL
29.06.		666.6666 6666.6	Mirabelle Duprez	Panaris	<input type="checkbox"/> Cobiotic <input type="checkbox"/> Metacam <input type="checkbox"/> Autre Doxycycline LA	20		14		<input type="checkbox"/> Vache mère <input type="checkbox"/> Autre vache <input type="checkbox"/> Boiteux <input type="checkbox"/> VR <input type="checkbox"/> VL <input type="checkbox"/> HR <input type="checkbox"/> HL

Des formulaires simples pour un enregistrement propre et complet des maladies et des traitements sont importants pour identifier les problèmes et développer des solutions en collaboration avec les spécialistes.

Mentions légales

Editeurs: Offices de l'agriculture des cantons d'Uri et de Schwyz; Corporation Uri; Service vétérinaire des cantons primitifs; AGRIDEA

Auteurs et auteurs: C. Syring, A. Steiner et M. Schaub, Faculté Vetsuisse de l'Université de Berne; A. Ewy et M. Grisiger, Service vétérinaire des cantons primitifs

Rédaction: A. Uebersax, E. Thalmann, Agrofutura AG

Mise en page, layout et traduction: AGRIDEA

Soutien financier: L'Office fédéral de l'agriculture